LA BERGUE
CENTRE DE LOISIRS

Vacances d'Hiver 2022

Du 14 au 18 février et du 21 au 25 février

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

LUNDI 10 JANVIER A 8H30

UNIQUEMENT EN RESERVATION SUR INTERNET

POUR LES ENFANTS NÉS ENTRE LE 01/01/08 ET LE 31/12/18

Centre de La Bergue
422 route de Thonon
74380 CRANVES SALES

04.50.39.30.37
www.labergue.fr
labergue74@gmail.com

Instagram laberguepm
Centre de la Bergue

Modalités d'inscription

Les inscriptions se feront à la semaine complète et dans la limite des places disponibles.

Pour inscrire votre enfant pour les vacances d'Hiver, il vous faudra effectuer une réservation sur internet à partir de **lundi 10 janvier à 8h30**, en vous connectant sur

www.inscriptions.labergue.fr

La création d'un compte est obligatoire avant de procéder à l'inscription de votre enfant via internet. La création du compte peut se faire à n'importe quel moment.
Important : il est fortement **déconseillé** d'utiliser votre Smartphone ou votre tablette pour vous connecter au site car celui-ci risque de ne pas fonctionner correctement. Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur avec le navigateur internet Chrome.

Une fois la réservation effectuée, il vous faudra nous transmettre **tous les documents nécessaires** à la validation de l'inscription (voir ci-dessous) au plus tard sous **5 jours ouvrés** :

- soit par voie postale (ou directement dans la boîtes aux lettres du centre)
- soit par email à l'adresse labergue74@gmail.com

Votre facture vous sera ensuite adressée par email. Le règlement total du séjour devra nous être transmis sous **7 jours ouvrés** après envoi de la facture.

Afin de gagner un maximum de temps quant à la gestion des dossiers, merci de vérifier que les documents envoyés correspondent parfaitement à ceux demandés. **Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et basculera donc en fin de liste d'attente**.

ATTENTION : les séjours réservés mais non validés entraineront la **suppression de l'inscription et du compte internet**. Pour de futures inscriptions, il faudra alors faire une demande au centre par email pour être en liste d'attente et des places ne seront attribuées que si la capacité d'accueil le permet.

Documents obligatoires à transmettre

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits pour les mercredis 2022 :
- La fiche sanitaire et l'autorisation de droit à l'image (téléchargeables sur www.labergue.fr dans l'onglet "infos d'inscription"), dûment complétées et signées.
- La copie du carnet de vaccinations de l'enfant (page du DTPolio). Le DTPolio doit être à jour au moment du séjour. Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra être accepté au centre.
- L'avis (ou les avis) d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) **du foyer** ou une attestation de quotient familial de la CAF ou les bons CAF en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les enfants inscrits les mercredis de 2022 :
- Les bons CAF en cours de validité si vous en bénéficiez.
- Merci d'envoyer un mail à l'adresse labergue74@gmail.com précisant que vous avez effectué une réservation.

Pour les règlements en espèces ou en carte bancaire, des **permanences** seront assurées au centre. Les dates et horaires de ces permanences seront communiqués par email lors de l'envoi de la facture.

Arrivée et départ

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit directement au centre (entre 7h et 9h30 le matin et entre 16h30 et 19h le soir) soit au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous).
Pour les enfants qui seront inscrits à un arrêt de car, il est impératif que **l'arrêt soit le même matin et soir tout au long de la semaine**. Il ne sera pas possible de déposer ou récupérer votre enfant directement au centre.

ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J Rousseau au Pas de l'Echelle
8h00 - 18h20

GAILLARD - Devant l'Eglise - Rue de La Libération
8h10 - 18h10

AMBILLY PAIX - Devant l'école maternelle - Rue de La Paix
8h20 - 18h00

CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège M. Servet - Rue Alfred Bastin
8h30 - 17h50

HUTINS - Ecole des Hutins - Rue de L'Annexion
8h40 - 17h40

LIVRON - Pharmacie de Livron - Rue JB Charcot
8h50 - 17h30

SOUS CASSAN - Ecole Jean Mermoz - Parking MJC à Romagny
9h00 - 17h20

VILLE LA GRAND - Au dessus du collège P. Langevin - Rue Pottière
9h10 - 17h10

VETRAZ MONTHOUX - Parking à côté de la mairie - Rue des Ecoles
8h00 - 18h00

CRANVES SALES - Devant le collège
8h10 - 17h50

SAINT CERGUES - Parking du groupe scolaire - Rue des Ecoles
8h25 - 17h35

MACHILLY - Arrêt de car à côté de la Gare - Route des Voirons
8h35 - 17h25

JUVIGNY - Place devant l'Eglise
8h50 - 17h10

LUCINGES - Place des Anciennes Granges
9h05 - 16h55

BONNE - Devant La Poste
9h15 - 16h45

Activités

Durant les vacances d'Hiver, les enfants pourront participer à des **activités manuelles**, des **jeux extérieurs** (selon la météo), des **activités sportives** et à tous les autres projets que nos animateurs auront pris soin de préparer en amont des séjours.

Des **sorties** seront également programmées selon l'âge des enfants :
- pour les **Maternelles** et **Poussins** (nés entre 2018 et 2016) : une sortie par semaine avec luge, jeux dans la neige, confection de bonhommes de neige...
- Pour les **Petits**, **Moyens** et **Grands** (nés entre 2011 et 2015) : une sortie par semaine avec luge, jeux dans la neige, confection de bonhommes de neige... et une sortie patinoire
- Pour les **Pré-ados** (nés entre 2010 et 2008) : une sortie par semaine avec luge, jeux dans la neige... et une autre sortie, à prévoir selon les consignes sanitaires qui seront en vigueur lors du séjour.

Pour les jours de sorties (qui vous seront communiqués le lundi), assurez-vous de couvrir chaudement vos enfants (bonnet, écharpe, gants, doudoune, combinaison, chaussures chaudes...) afin qu'ils puissent profiter agréablement de leur journée. Pensez également à prévoir une tenue de rechange pour le retour au centre.
Les responsables du centre se verront dans l'obligation de garder au centre les enfants qui ne seront pas habillés de façon adéquate.

Aucune sortie n'aura lieu le lundi !

Tarifs 2022

Pour les habitants d'Annemasse Agglo :

Annemasse, Ambilly, Etrembières, Vétraz-Monthoux, Ville-La-Grand, Gaillard, Bonne, Cranves-Sales, Lucinges, Juvigny, Saint-Cergues et Machilly

Quotient Familial	Tarif 5 jours
Entre 0 et 800 € (avec Bons CAF)	48,00 €
Entre 0 et 1200 € (sans Bons CAF)	64,50 €
Entre 1201 et 1600 €	81,50 €
Entre 1601 et 2000 €	96,50 €
Entre 2001 et 2500 €	113,00 €
Entre 2501 et 3000 €	130,00 €
Entre 3001 et 3600 €	143,00 €
Supérieur ou égal à 3600 €	160,00 €

Pour les habitants des autres communes :

Quotient Familial	Tarif 5 jours
Entre 0 et 800 € (avec Bons CAF)	145,00 €
Entre 0 et 1200 € (sans Bons CAF)	154,00 €
Entre 1201 et 1600 €	168,00 €
Entre 1601 et 2000 €	180,50 €
Entre 2001 et 2500 €	193,50 €
Entre 2501 et 3000 €	205,50 €
Entre 3001 et 3600 €	232,50 €
Supérieur ou égal à 3600 €	260,00 €

Frais de dossier (valables à la première inscription de l'année civile)

1 enfant : 19,35 € 2 enfants : 26,60 € 3 enfants et + : 31,30 €

COMMENT TROUVER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

- Demandez votre attestation de QF auprès de votre CAF ou sur www.caf.fr
- Calculez votre quotient familial en appliquant la formule suivante :

Revenu fiscal de référence de l'année n-1 / 12 / nb de parts du foyer

Le Revenu Fiscal de Référence et le nombre de parts figurent sur votre avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020). Pour les couples faisant leurs déclarations d'impôts séparément, pensez à additionner les 2 RFR et les parts des 2 avis.

Attention : tous les revenus du foyer doivent être pris en compte, y compris si l'un des adultes du foyer n'est pas le responsable légal de l'enfant.

Toute personne dont le QF est compris entre 0 et 800 € mais ne présentant pas les bons CAF sera facturée sur la tranche tarifaire 2.

Le tarif le plus élevé sera appliqué pour toute personne ne justifiant pas son QF.